Création d'offre et demande de subvention pour <u>l'audit PEIK</u>

Informations importantes et Déroulement - étape par étape

PEIK Audit énergétique pour les PME

Informations importantes sur la demande de subvention audit PEIK

Dès que le conseiller en énergie a présenté le PEIK à la PME dans le cadre d'un premier entretien/d'une première visite et que la PME montre toujours son intérêt pour un conseil en énergie PEIK, un conseil correspondant peut être proposé à l'entreprise. Le conseiller/la conseillère en énergie établit d'abord une offre standardisée dans l'outil de subvention et peut ensuite la soumettre à la PME sous forme d'offre. Le conseiller/la conseillère en énergie doit soit utiliser l'offre préétablie comme offre, soit établir sa propre offre et y joindre l'annexe préétablie de l'offre. Vous trouverez ci-dessous la procédure exacte.

Le conseil en énergie PEIK est soutenu par SuisseEnergie à hauteur de 50 %, mais au maximum à hauteur de CHF 2'500.

- → Depuis 2022, les subventions pour le conseil en énergie sont désormais versées directement au conseiller en énergie.
- → Cela signifie que le/la conseiller(ère) en énergie facture à l'entreprise l'intégralité de la prestation, TVA comprise, et déduit ensuite la contribution de soutien hors TVA.
- → Voir l'exemple suivant :

Total prestation conseil PEIK :	CHF 6'500.00
TVA de 7,7 % en sus :	CHF 500.50
Total, TVA incluse :	CHF 7'000.50
Moins la contribution d'encouragement de SuisseEnergie :	-CHF 2'500.00
Total à payer :	CHF 4'500.50

- ➔ Il est toujours possible de verser les subventions à la PME. Dans ce cas, l'offre et la facture doivent mentionner explicitement le montant de la subvention PEIK.
- ➔ Le rapport de conseil en énergie PEIK qui en résulte doit être neutre en termes de technologie, d'énergie et de fournisseur.
- ➔ Le rapport de conseil en énergie PEIK doit indiquer les économies que l'entreprise peut réaliser après la mise en œuvre des mesures proposées.

Déroulement Étape 1 - Établir une offre

La demande de subvention pour le conseil PEIK est divisée en deux étapes successives dans l'outil. Les différentes étapes sont présentées en détail ci-dessous. Lors de la 1ère étape (avant le conseil), l'offre est rédigée par le/la conseiller(ère) et, le cas échéant, acceptée par la PME. Vous pouvez télécharger soit une offre complète, soit une annexe à l'offre. Cette dernière peut être jointe à votre propre offre. Si vous souhaitez intégrer votre logo sur l'offre ou l'annexe à l'offre, vous pouvez le déposer sous "mon profil".

- 1. Connexion à l'outil de subvention <u>: https://portal-peik.ch/</u>
- Pour créer une demande de soutien pour une PME (valable pour toutes les demandes de soutien), la PME doit toujours être saisie dans la base de données. Pour ce faire, allez dans la zone "mes PME" (1) après vous être connecté et saisissez la PME en cliquant sur "+ Saisir une nouvelle PME" (2). Confirmez ensuite avec "OK" (3) REMARQUE : si une PME a plusieurs sites, il faut saisir une "PME" séparée pour chaque site.

nos demandes de subvention mes PME	Saisir une nouvelle	PME		X DE FR IT mon p	
	Nom de l'entreprise			24	
٩	IDE	CHE-		+ Saisir une nouve	elle PME
Nom de l'entreprise : Email : IDE	* Email			es accompagnements à la mise en c	ouvre Actions
Muster GmbH Test@mustergmbh.ch	Prénom de la personne de contact				Ø
	Nom de la personne de contact				< 1
	* Numéro de téléphone				
	* Rue		* N°		
	* NPA				
	* Localité				
	* Canton			v	
	Secteur d'activité		3		
				•	
Mentions légales 🛶			Annuler	ОК	

Vous vous trouvez dans la zone "mes demandes de subvention" (1). Choisissez-en bas à droite l'action "Déposer une nouvelle demande de subvention" (2). Sélectionnez d'abord le site concerné de la PME et le type de demande "Audit PEIK". Appuyez ensuite sur "OK" (3).

PEIK Audit énergétique pour les PME			Source States	suisse énergie
mes demandes de subvention me PME	Déposer une nouvelle demande de subvention	×	DE FR IT	mon profil Logout
٩	* PME	· +	2	nde de subvention
N° © Statut © Date de création	* Promotion	3↓	ntreprise	Actions
		Annuler OK		

4. Dans l'étape suivante, vous saisissez toutes les données pertinentes (1) pour qu'une offre/une annexe d'offre standardisée puisse être établie. Cliquez ensuite sur "Continuer" (2) pour passer à l'étape suivante. REMARQUE : Veillez à saisir correctement toutes les autres subventions (si elles existent dans le canton) - sinon les subventions seront perdues. Vous avez également la possibilité de saisir ici d'autres subventions de tiers (p. ex. entreprises d'approvisionnement en énergie, communes, etc.) Tous les montants doivent être saisis hors TVA.

PEIK-23-1-BERATUNG			
Le processus de demande de subvention pour le cor Dans la têre étape, avant le conseil, l'offre est établi Si vous souhaitez intégrer votre logo sur l'offre ou l'a Dans un deuxième temps, après la réalisation du co	nseil en énergie se déroule en deux ét e et acceptée. Vous pouvez télécharge nnexe à l'offre, vous pouvez le dépose nseil en énergie PEIK et l'approbation	apes : er soit une offre, soit une annexe à l'offre. Cette dernière peut être jo r sous "mon profil". du rapport par notre service d'assurance qualité, vous pouvez dema	inte à votre propre offre. nder la subvention. Pour
ce faire, veuillez telecharger la facture adressee à la	PME.		
1 Contenu de l'offre	2 Offre	3 Données bancaires	4 Résumé
* Délai de réalisation de l'audit PEIK jusqu'à			
* Coût de l'audit [CHF hors TVA] 🔿			
Souhaitez-vous bénéficier d'une subvention cantonale supplémentaire ?			
D'autres subventions ?			
D'autres subventions ?			
 Offre valable jusqu'au 			ä
Autres services/prestations complémentaires (en dehors du cahier des charges PEIK) ?			2
Autres subventions pour les prestations complémentaires ?			∠ ♦
			Continuer

5. Sur la page suivante, l'offre (et l'annexe à l'offre) générée automatiquement est mise à votre disposition pour téléchargement (1). Cette offre peut maintenant être envoyée à la PME pour signature. En option, il est également possible d'utiliser sa propre offre, mais dans ce cas, l'annexe à l'offre doit obligatoirement être jointe et signée. A partir de là, il existe deux scénarios : soit la PME refuse l'offre et la demande est interrompue, soit la PME accepte l'offre et le conseil est réalisé.

'EIK-23-1-BERATUNG		
Le processus de demande de subvention pour le conseil en énergie se déroule en deux	étapes :	
Dans la 1ère étape, avant le conseil, l'offre est établie et acceptée. Vous pouvez téléch: Si vous souhaitez intégrer votre logo sur l'offre ou l'annexe à l'offre, vous pouvez le dép	arger soit une offre, soit une annexe à l'offre. Cette dernière peut être oser sous "mon profil".	jointe à votre propre offre.
Dans un deuxième temps, après la réalisation du conseil en énergie PEIK et l'approbati ce faire, veuillez télécharger la facture adressée à la PME.	on du rapport par notre service d'assurance qualité, vous pouvez den	nander la subvention. Pour
Contenu de l'offre 2 Offre	3 Données bancaires	(4) Résume
ffre		
Offerte	Annexe de l'offre	
Télécharger l'offre	Télécharger l'annexe de l'offre	9
ichiers pour la demande		
Offre signée		
Veuillez télécharger l'offre signée ici.		

Scénario: la PME refuse l'offre.

6. Si la PME refuse l'offre, la consultation n'aura pas lieu et vous pourrez appuyer sur "Offre refusée, annuler la demande" (1).

Contenu de l'offre 2 Offre	3 Données bancaires 4 Résumé
Offre	
Offerte	Annexe de l'offre
Télécharger l'offre	Télécharger l'annexe de l'offre
Fichiers pour la demande	
Offre signée	
Veuillez télécharger l'offre signée ici.	
1	
	Offre refusée, annuler la demande Offre acceptée

Scénario: la PME accepte l'offre.

- 7. La PME accepte et signe l'offre et prend rendez-vous avec le conseiller en énergie pour effectuer le conseil. Vous pouvez éventuellement télécharger l'offre signée ici dans l'outil
 (1) Climere d'Automatique de la conseille de
 - (1). Cliquez ensuite sur "Offre acceptée" (2).

Contenu de l'offre 2 Offre	3 Données bancaires	4 Résumé
Offre		
Offerte	Annexe de l'offre	
Télécharger l'offre	Télécharger l'annexe de l'offre	
Fichiers pour la demande Offre signée Veuillez télécharger l'offre signée ici.	Offre refusée, annuler la demande	2 U Offro accepte

8. Sur la dernière page, vous trouverez encore une fois un résumé de la demande de subvention. A partir d'ici, l'étape 1 est terminée. Le secrétariat libère maintenant la subvention. Vous pouvez passer à l'étape 2.

Déroulement de l'étape 2 - Après le conseil, établir la demande de subvention

L'outil web PEIK (PEBT) est à votre disposition pour la réalisation du conseil PEIK : https://eb.peik.ch/login

Lors de la 2e étape, après la réalisation du conseil en énergie PEIK et l'approbation du rapport par notre service d'assurance qualité, vous pouvez demander la subvention pour ledit conseil. Vous pouvez alors choisir si la subvention doit vous être versée ou si elle doit être versée directement à la PME.

 Sur la page principale "mes demandes de subvention" (1), vous pouvez rouvrir la demande de subvention correspondante (2). Son statut est "Saisie de données (Finalisation)" (3).

mes demandes de subvention indis PME				DE FR IT mon profil Logout
Bienvenue sur le nouveau portal de subventions de PEIK.				
Ce portal vous permet de gérer toutes vos subventions relatives	s au programme PEIK.			
Vous trouverez ci-dessous les instructions respectives étape pa	ar étape pour les subven	tions premier entretien, a	udit PEIK et accompagne	ement à la mise en œuvre.
En cas de questions ou de doutes, le bureau PEIK est à votre d	disposition à l'adresse inf	fo@peik.ch.		
٩	Dispo	nibilité des premiers entre	etiens: 5 💿 + De	poser une nouvelle demande de subvention
N° \$ Statut	Date de création ÷	Nom de l'entreprise 🗘	Adresse de l'entreprise	Actions
PEIK-23-2-UMSETZUNG Saisie de données (Finalisation)	05.07.2023	Muster GmbH	Musterweg 3 8001 Zürich	I Demander un paiement partiel
PEIK-23-1-BERATUNG Saisie de données (Finalisation)	05.07.2023	Muster GmbH	Musterweg 3 8001 Zürich	
3				< 1 >

 Si la subvention doit être versée directement à la PME, il est impératif que la facture de la PME soit téléchargée dans l'outil de subvention (1). Appuyez ensuite sur "Demander le paiement" (2).

PEIK-23-1-BERATUNG		
Le processus de demande de subvention pour le conseil en Dans la tère étape, avant le conseil, l'offre est établie et acc	i énergie se déroule en deux étapes : ceptée. Vous pouvez télécharger soit une offre, soit une annexe à l'offre. Cette derr à feffre	nière peut être jointe à votre propre offre.
Si vous souriaitez integrier voire ogo sur roine ou rainexe i Dans un deuxième temps, après la réalisation du conseil en ce faire, veuillez télécharger la facture adressée à la PME.	a rolle, vous pouvez et deposer sous mon proir .	us pouvez demander la subvention. Pour
1 Demander le paiement	2 Données bancaires	3 Résumé
Fichiers pour la demande		
Veuillez télécharger la facture de la PME.		
4		
		2 📕
		Demander le paiement

3. Choisissez ici à qui (conseiller:ère ou PME) la subvention sera versée (1), remplissez toutes les données pertinentes et appuyez ensuite sur "Envoyer le formulaire" (2).

PEIK-23-1-BERATUNG					
Le processus de demande de subvention pour le con	seil en énergie se déroule en deux étapes :				
Dans la 1ère étape, avant le conseil, l'offre est établi Si vous souhaitez intégrer votre logo sur l'offre ou l'ai	e et acceptée. Vous pouvez télécharger soit une nnexe à l'offre, vous pouvez le déposer sous "m	offre, soit une annexe à l'of on profil".	fre. Cette de	rnière peut é	être jointe à votre propre offre.
Dans un deuxième temps, après la réalisation du cor ce faire, veuillez télécharger la facture adressée à la	seil en énergie PEIK et l'approbation du rappor PME.	t par notre service d'assuran	ce qualité, v	ous pouvez	demander la subvention. Pour
Demander le paiement	2 Données	bancaires		1	3 Résumé
* A qui la subvention doit-elle être versée ? ②	Des informations complémentaires sur le ré	sultat de l'entretien peuvent	être mention	nées ici.	A la PME
* IBAN	CH8500790016594636877				
* Nom de la banque	ZKB				
Adresse de facturation					
* Rue	Test			* N°	10
* NPA	8008	* Lieu	Zürich		2
Mention de facturation			0		-+
					Envoyer le formulaire

 Vous trouverez ensuite un aperçu de l'ensemble de la demande de subvention. La demande de subvention est maintenant déposée et sera ensuite examinée par le bureau PEIK.

PEIK-23-1-BERATUNG	
Le processus de demande de subvention pour le conseil en énergie se déroule en deux étapes : Dans la fère étape, avant le conseil, foffre est établie et acceptée. Vous pouvez télécharger soit une offre, soit une annexe à l'offre. Cette dernière peut être joi Si vous souhaitez intégrer votre logo sur l'offre ou l'annexe à l'offre, vous pouvez le déposer sous "mon profil". Dans un deuxième temps, après la réalisation du conseil en énergie PEIK et l'approbation du rapport par notre service d'assurance qualité, vous pouvez demar ce faire, veuillez télécharger la facture adressée à la PME.	inte à votre propre offre. nder la subvention. Pour
O Demander le paiement O Données bancaires	3 Résumé
Merci beaucoup, votre demande de subvention a été déposée et est en cours d'examen par le bureau PEIK.	
Délai de réalisation de l'audit PEIK jusqu'à	31.07.2023 00:00:00
Coût de l'audit [CHF hors TVA]	5 000.00 CHF
Souhaitez-vous bénéficier d'une subvention cantonale supplémentaire ?	۲
D'autres subventions ?	۲
2. d'autres subventions ?	•
Offre valable jusqu'au	31.08.2023
Autres services/prestations complémentaires (en dehors du cahier des charges PEIK) ?	۲
Autres subventions pour les prestations complémentaires ?	0

- Le bureau PEIK et l'OFEN vérifient l'exhaustivité des documents dans un délai de deux semaines, le Contrôle des finances procède à des vérifications par sondage de l'exactitude des données.
- Ensuite, les subventions sont versées au conseiller PEIK ou directement à la PME (hors TVA).

En cas de questions ou d'incertitudes, le bureau PEIK se tient à votre disposition : +41 58 750 05 25 | <u>info@peik.ch</u>